

COMMISSION 2 « ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ET SÉCURITÉ »

RÉUNION DU MERCREDI 7 OCTOBRE 2015
(CADAM – Bâtiment Conseil départemental – Salle 25)

ORDRE DU JOUR PRÉVISIONNEL

Intervenants et membres du comité de pilotage présents :

- *Maître Martine OUAKNINE / Conseillère départementale des Alpes-Maritimes – Chargée de mission Devoir de mémoire, Jeunesse et Citoyenneté*
- *Reynald DEBREYNE, Olivier BRERO et Anthony GRILLOT / Conseil départemental 06 / Direction de l'éducation, du sport et de la culture – Service des sports*
- *Yann STREBLER / Conseil départemental 06 / Direction de l'environnement et de la gestion des risques – Service de la coordination et de la qualité*
- *Eric GOLDINGER, Laurent GHILARDI et Bernard REYNAUD / Conseil départemental 06 / Direction de l'éducation, du sport et de la culture*

Le timing est proposé à titre indicatif et pourra être légèrement modifié selon le déroulement de la séance et l'avancement des différents points à aborder.

- **14h30 / 14h35 (5 mns)** : Appel effectué par Léa KOUASSI, présidente de la commission 2.
- **14h35 / 14h40 (5 mns)** : Lecture de l'ordre du jour par Laurent GHILARDI avec rappel de la thématique principale de travail de la commission concernant les sports de nature et du projet de création d'un challenge sportif par équipes destiné aux collégiens au printemps 2016.
- **14h40 / 14h55 (15 mns)** : Intervention de Maître Martine OUAKNINE relative à la participation des conseillers départementaux jeunes, sur la base du volontariat, à certaines cérémonies commémoratives départementales en lien avec le devoir de mémoire.
- **14h55 / 15h20 (25 mns)** : Présentation générale par le service des sports des grands axes du projet de challenge inter-collèges « sports de nature » et de ses modalités de mise en œuvre : organisation de la journée (planning, restauration, transport...), démarches à effectuer, aspects réglementaires et

techniques, communication autour de l'événement, nombre de collègues participants, nombre d'élèves par équipe et composition (parité...), remise des prix, lieu des épreuves.

- **15h20 / 15h35 (15 mns)** : Débat avec les membres de la commission relatif à la dénomination de la manifestation.
- **15h35 / 15h55 (20 mns)** : Séquence et échanges avec les jeunes animés par le service des sports concernant le nombre et la nature des épreuves et ateliers que comprendra le challenge (escalade, course d'orientation, slackline, luge d'été, tyrolienne, jeu d'énigmes, etc.). Cette séquence verra l'établissement de fiches spécifiques sur chacune des épreuves (nom, thème, descriptif et consignes, lieu, durée, gain de points) et sera l'occasion d'établir une liste provisoire des activités à retenir.
- **15h55 / 16h10 (15 mns)** : Pause.
- **16h10 / 17h10 (1h00)** : Reprise de la séquence sur les épreuves sportives du challenge.
- **17h10 / 17h30 (20 mns)** : Intervention de Yann STREBLER sur la labellisation « éco-manif » de l'événement avec adhésion des organisateurs, participants et partenaires à une charte éco-citoyenne en vue d'inciter à des conduites respectueuses de l'environnement et du développement durable et de témoigner de son engagement pour la nature et sa préservation.

A ANNONCER :

- La prochaine réunion de la commission 2 « environnement, patrimoine et sécurité » se déroulera le **mercredi 9 décembre** 2015 de 14h30 à 17h30 (CADAM / Salle 25 du bâtiment Conseil départemental).